

N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] Dossier SECAB à Bellignies et Bettrechies

**Date :** Fri, 19 Jun 2020 20:23:04 +0200

**De :** Cedric mesure <[cedric.masure@gmail.com](mailto:cedric.masure@gmail.com)>

**Pour :** [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr)

Mr le commissaire,

L'enquête publique concernant le projet d'extension de la Carrière Secab est ouverte, à ce sujet, je souhaiterai réagir sur ces points importants:

Habitant rue de la chapelle, l'extension de la carrière arrive à environ 250 mètres derrière mon terrain. Lors de mon achat immobilier en 2004, je connaissais la présence de la carrière et j'en connaissais les désagréments également. je m'en suis accommodé jusqu'à maintenant...

Mais cette extension m'inquiète pour les raisons suivantes:

- les vibrations lors des tirs de mine se feront sentir de plus en plus proportionnellement à l'avancée de l'extraction vers le village.

Comment savoir si ma maison centenaire supportera ?

Quand est il si je veux revendre mon bien immobilier ?

subira t-il une dépréciation du fait de la proximité de la carrière ?

- Autre point, la vitesse des camions à la sortie de Bellignies (vers houdain-lez-bavay).

Malheureusement, un accident très grave est en surci sur cette route.

Certains camions ne respectent pas le 30 km/h dans le village d'houdain-lez-bavay.

D'autres roulent à une vitesse extrêmement excessive au "céder le passage" de la sortie du village de Bettrechie.

Des cailloux tombent sur le sol au carrefour de Ruinse causé par le basculement des bennes de camions dans les virages.

- Dernier point que je voudrais aborder, la destruction de notre paysage.

Avant cette extension, la vue sur la carrière était relativement discrète.  
Nous avons maintenant droit à des montagnes de terre assez disgracieuses.

je conçois parfaitement que la carrière est un poumon économique pour les villages attenants, mais des choses peuvent être mis en place afin de limiter significativement les nuisances

- La mise en place d'un radar fixe dans le village d'houdain-lez-bavay
- un contrôle vibratoire des tirs de mine par un organisme indépendant de la carrière
- Une contrainte dans les horaires et la fréquence des tirs de mine (initier un nombre de tir maximal par an par exemple), que se passera t'il si la SECAB a une demande exponentiel de cailloux? travaillera t-elle la nuit ? ou fera t-elle des tirs de mine à 6h00 ?
- la mise en place d'un STOP sur la route de Bettrechie
- Le bâchage des bennes de camions qui n'est pas respecté
- l'arrêt des futures extensions possibles

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression des mes salutations distinguées

